République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

Gratuit sur Google play

ADMINISTRATION 08 RURAL 01 SOCIAL 02

N° 1385
4 Septembre 2017
4 September 2017
17H34/5:34 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009
E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non

Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	N° 39/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DD SM/SPM/BMI/ CDPM/201 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 39/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/ CDPM/2017 DU 31/08/2017 EN PROCED URE D 'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE À DIZANGUÉ, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIZANGUÉ, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT:BIP MINEDUB 2017
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-09-2017
2	**Reference**	N°40/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/ CDPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°40/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/ CDPM/2017 DU 31/08/2017.EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DE LA SANAGA MARITIME, DANS LA RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP 2017
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-09-2017
3	**Reference**	N° 41/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DD SM/SPM/BMI/ CDPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 41/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DD SM/SPM/BMI/ CDPM/2017 DU 31/08/2017 EN PROCED URE D 'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE PONGO SONGO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT: BIP 2017
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-09-2017
4	**Reference**	022/C/DDMAP/SPM/VINA du 28/08/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°022/C/DDMAP/SPM/VINA DU 28/08/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 018 /AONO/DDMAP/CDPM/VINA/2017 DU 19/07/2017 RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE : KONA HAIRE- LIPOA ET LE TRONÇON DE ROUTE : BELEL -VERS MAYO KATI, COMMUNE DE BELEL, FINANCEMENT BIP MINTP - EXERCICE 2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
5	**Reference**	114/AOIR/MINMAP/CCPM-5P1/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°123/C/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE7/FJ-KYR/2017 DU 17 AOUT 2017PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°114/AOIR/MINMAP/CCPM-5P1/2017 DU 24 JUILLET 2017 3UR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET INTERNATIONAL SPECIALISE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNEES COMMUNE D'IDENTIFICATION DES ABONNES DES RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET D'UN SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUPERVISION DU TRAFIC DES OPERATEURS DE TELEPHONIE ET DES TRANSACTIONS FINANCIERES EFFECTUEES PAR TELEPHONE (EN PROCEDURE D'URGENCE MAITRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS (MINPOSTEL) FINANCEMENT : FONDS SPECIAL DES TELECOMMUNICATIONS-EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	N° 003659/CAMPOST/DG/DLOG/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003659/CAMPOST/DG/DLOG/SMP DU 31 AOÛT 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000008/AONO/CAMPOST/DG/CIPM/2017 DU 25/07/2017 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) REGIONS DU LITTORAL ET DU SUD-OUEST. FINANCEMENT BUDGET CAMPOST 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
7	**Reference**	114/AOIR/MINMAP/CCPM-5P1/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°123/C/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE7/FJ-KYR/2017 DU 17 AOUT 2017PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°114/AOIR/MINMAP/CCPM-5P1/2017 DU 24 JUILLET 2017 3UR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET INTERNATIONAL SPECIALISE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNEES COMMUNE D'IDENTIFICATION DES ABONNES DES RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET D'UN SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUPERVISION DU TRAFIC DES OPERATEURS DE TELEPHONIE ET DES TRANSACTIONS FINANCIERES EFFECTUEES PAR TELEPHONE (EN PROCEDURE D'URGENCE MAITRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS (MINPOSTEL) FINANCEMENT : FONDS SPECIAL DES TELECOMMUNICATIONS-EXERCICE 2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
8	**Reference**	12/D/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE7/fj-Kyr 2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUER DECISION N° 124/D/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE7/FJ-KYR 2017 DU 17 AOUT 2011 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°053/A0NR/MINMAP/CCPM-SPI/2017 DU 21 AVR.IL 2017 POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'EXPLOITATION D'UNE BASE DE DONNEES COMMUNE D'IDENTIFICATION DES ABONNES ET DES EQUIPEMENTS TERMINAUX DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES. MAITRE D'OUVRAGE : L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) FINANCEMENT : BUDGET DE L'ART-EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
9	**Reference**	N° 0 8 9 /D/2017/SODEPA/DG Lire
	Titre/objet	DECISION N°0 8 9/D/2017/SODEPA/DG PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	N° 090/D/SODEPA/DG Lire
	Titre/objet	DECISION N° 090/D/SODEPA/DG DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/SODEPA/CIPM/2017 DU 27 JUIN 2017, POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS AGRICOLE POUR LE COMPTE DE LA SODEPA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
11	**Reference**	N° 000386/D/CAMPOST/DG/DLOG/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000386/D/CAMPOST/DG/DLOG/SMP DU 31 AOÛT 2017 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000008/AONO/CAMPOST/DG/CIPM/2017 DU 25/07/2017 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) REGIONS DU LITTORAL ET DU SUD-OUEST
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
12	**Reference**	38/D/PRIMINMAP/DRLT/DDSM Lire
	Titre/objet	DECISION N°38/D/PRIMINMAP/DRLT/DDSM DU 29 AOUT 2017 PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D' URGENCE N°35/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2017 DU 02 AOUT 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE RURALE NKOM-LOG BAKENG (L= 10,5 KM) DANS 1'ARRONDISSEMENT DE MASSOCK- SONGLOULOU, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU. FINANCEMENT : BIP MINTP 2017.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
13	**Reference**	39/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM Lire
	Titre/objet	DECISION N°39/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM DU .22.AOUT 2017 PORTANT ANNULATION DE 1'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°38/A0NO/PR/MINIVIAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2017 DU 23 AOUT 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES RURALES DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDÉA II IÈME DÉPARTEMENT DE LA SANA A-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL: PISTE 1 : ENTRÉE DUCLAIR - MATERNITÉ CATHOLIQUE DE BILALANG (250M1) ET 6ERNE BORNE (ENTRÉE FORAGE ALUCAM) L=1,55 KM PISTE 2 : EKITE 2 (BRETELLE METOUK) L=0,68 KM PISTE 3 : CARREFOUR PETIT GARAGE — RÉSIDENCE MBELLA L-0,7 KM PISTE 4 : INTER RP14 ENTRÉE TUNNEL (ÉGLISE EPC) — SONEL (CPR) — INTER RP L-1,05 KM PISTE 5 : CARREFOUR CALME LA SOIF — MALIMBA GARE L=5,1 KM MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDÉA FINANCEMENT BIP MINTP 2017.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
14	**Reference**	37/PR/MINMAP/DRLT/DDSM Lire
	Titre/objet	DECISION N°C-37/PR/MINMAP/DRLT/DDSM DU 29 AOUT 20217 PORTANT ANNULATION DE 1'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°34/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2017 DU 02 AOUT 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES RURALES DE L'ARRONDISSEMENT DE NYANON (CARREFOUR KIKOT- KELLENG CARREFOUR MBAY, L = 23 KM), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NYANON. FINANCEMENT : BIP MINTP 2017.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	N° 090/D/SODEPA/DG Lire
	Titre/objet	DECISION N° 090/D/SODEPA/DG DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/SODEPA/CIPM/2017 DU 27 JUIN 2017, POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS AGRICOLE POUR LE COMPTE DE LA SODEPA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 39/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/ CDPM/2017 DU 31/08/2017 EN PROCED URE D 'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE À DIZANGUÉ, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIZANGUÉ, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT:BIP MINEDUB 2017

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
51 15 198 19 471406 2220 422

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de rexéeution du Budget d'investissement Public de l'Exercice 2017, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de l'Education de Base, pour les travaux de **Construction d'une Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base à Dizangué, dans l'Arrondissement de Dizangué, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral**

Consistance des travaux:

Les travaux comprennent notamment :

> Travaux préparatoires;

> Terrassement;

> Fondations;

> Maçonnerie - élévation;

> Charpente - couverture;

> Menuiserie métallique;

> Menuiserie bois

> Plomberie Sanitaire

> Électricité;

> Revêtement-Peinture-Vitrerie;

> V.R.D

2. Cout Prévisionnel
Le coût prévisionnel de l'opération à Tissue des études préalables est de **Vingt Sept millions Cinq cent milles (27 500 000) francs CFA.**

3. Allotissement
Les travaux sont constitués en un lot.

4. Participation et origine
La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique.

5. Financement
Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement Public (B.I.P) de l'Exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire **N°51 15 198 19 471406 2220 422.**

6. Consultation du Dossier
Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier
Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, , Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50.000 (cinquante mille) Francs CFA payable à la recette des Finances d'Edéa.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06)Copies marquées comme telles, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com , au plus tard le 20/09/2017 à 11 heures précises et devra porter la mention :

"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°39/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2017 DU 30/08/2017 Pour les travaux de Construction d'une Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base à Dizangué, dans l'Arrondissement de Dizangué, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

En procédure d'urgence

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison
Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois.**

10. Cautionnement Provisoire
Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un Etablissement bancaire ou un Organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de (égale à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises, soit 550000FCFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 20/09//2017 à 12 heures précises et se fera en un temps par la Commission de Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. **Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

> Suspension à la Commande Publique ;

> Absence d'un des trois volumes,

> Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis,

> Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

> Absence d'un prix unitaire quantifié,

> Non-conformité du modèle de soumission

> Abandon d'un marché attribué au cours des trois dernières années;

> Absence de la déclaration de non abandon de marché et de non appartenance a la liste des entreprises défaillantes

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

> Situation financière ;
Expérience ;

> Personnels ;

> Matériels.

> Méthodologie

14. Attribution
L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com , soit dans les services du Maître d'Ouvrage Délégué dès publication du présent avis.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

DOUALA le 31 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

WAMBA Pierre

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°40/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/ CDPM/2017 DU 31/08/2017.EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DE LA SANAGA MARITIME, DANS LA RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP 2017

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
N°5115 198 19 451415 2220 423

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public de l'Exercice 2017, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de l'Education de Base, pour les travaux de Construction de la Délégation Départementale de l'Education de Base de la Sanaga Maritime, dans la Région du Littoral Consistance des travaux:

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires;
- Terrassemen Fondations;
- Maçonnerie - élévation;
- Charpente - couverture; Menuiserie métallique;
- Menuiserie bois ;
- Plomberie -Sanitaire
- Électricité;
- Revêtement- Peinture-vitrerie ;
- V.R.D.

2. Cout Prévisionnel
Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quarante Deux millions** (42 000 000) francs CFA.

3. Allotissement
Les travaux sont constitués en un lot.

4. Participation et origine
La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique.

5. Financement
Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement Public (B.I.P) de l'Exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire **N°5115 198 19 451415 2220 423.**

6. Consultation du Dossier
Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier
Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE,, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@ginail.com . dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 60.000 (soixante mille) Francs CFA payable à la **Recette des Finances d'Edéa.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06)Copies marquées comme telles, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com , au plus tard le 20/09/2017 à 11 heures précises et devra porter la mention :

"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°40/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2017 DU 31/08/2017 Pour les travaux de Construction de la Délégation Départementale de l'Education de Base de la Sanaga Maritime, dans la Région du Littoral En procédure d'urgence

A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison
Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire
Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un Etablissement bancaire ou un Organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de (égale à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises, soit **huit cent quarante milles (840 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

12. Ouverture des Plis
L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 20/09/2017 à 12 heures précises et se fera en un temps par la Commission de Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime dans sa salle de réunion.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. **Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Suspension à la Commande Publique ;
- Absence d'un des trois volumes,
- Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission
- Abandon d'un marché attribué au cours des trois dernières années;
- Absence de la déclaration de non abandon de marché et de non appartenance a la liste des entreprises défaillantes

1. **Critères essentiels**

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels.
- Méthodologie

14. Attribution
L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins- disante.

15. Durée Validité des Offres
Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 4674 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com, soit dans les services du Maître d'Ouvrage Délégué dès publication du présent avis.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

DOUALA le 31 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

WAMBA Pierre

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 41/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DD SM/SPM/BMI/ CDPM/2017 DU 31/08/2017 EN PROCED URE D 'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE PONGO SONGO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT: BIP 2017

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
N°: 51 15 641430 2811

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet
Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public de l'Exercice 2017, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Mouanko, pour les travaux de **réhabilitation des salles de classe à l'Ecole Publique de PONGO SONGO dans l'Arrondissement de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

> Travaux préparatoires;

> Maçonnerie;

> Menuiseries bois;

> Charpente-couverture;

> Menuiserie métallique

> Peinture.

3. Cout Prévisionnel
Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Treize millions sept cent milles (13 700 000) francs CFA.**

4. Allotissement
Les travaux sont constitués en un lot.

5. Participation et origine
La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique.

6. Financement
Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement Public (B.I.P) de l'Exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire **N°: 51 15 641430 2811**

7. Consultation du Dossier
Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com. soit dans les services du Maître d'Ouvrage dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier
Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE,, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com . dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 25.000 (Vingt cinq mille) Francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Mouanko.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com , au plus tard le 20/09/2017 à 11 heures précises et devra porter la mention :

"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°41/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2017 DU 31/08/2017 Pour les travaux de réhabilitation des salles de classe à l'Ecole Publique de PONGO SONGO dans l'Arrondissement de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

En procédure d'urgence A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison
Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois.**

11. Cautionnement Provisoire
Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un Etablissement bancaire ou un Organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de (égale à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises, soit 274 000 FCFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 20/09/2017 à 12 heures précises et se fera en un temps par la Commission de Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. **Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les

critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

> Suspension à la Commande Publique ;

> Absence d'un des trois volumes,

> Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis,;

> Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

> Absence d'un prix unitaire quantifié,

> Non-conformité du modèle de soumission ;

> La non exécution d'un marché attribué au cours des trois (03) dernières années;

> L'absence de la déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des

Entreprises défaillantes.

1. **Critères essentiels**

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

> Situation financière ;

> Expérience ;

> Personnels ;

> Matériels.

> Méthodologie

15. Attribution
L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins- disante.

16. Durée Validité des Offres
Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com. soit dans les services du Maître d'Ouvrage dès publication du présent avis.

DOUALA le 31 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

WAMBA Pierre

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA VINA

COMMUNIQUE N°022/C/DDMAP/SPM/VINA DU 28/08/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 018 /AONO/DDMAP/CDPM/VINA/2017 DU 19/07/2017 RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE : KONA HAIRE- LIPOA ET LE TRONÇON DE ROUTE : BELEL -VERS MAYO KATI, COMMUNE DE BELEL, FINANCEMENT BIP MINTP - EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué Départemental des Marchés Publics, Autorité Contractante, communique :
L'Entreprise dont le nom suit est par décision N°19/D/DDMAP/SPM/VINA du28 Aout 2017 déclarée attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert susmentionnée, pour le montant et délai ci-après :

Attributaire	Projet	Montant du marché TTC	Délai d'exécution
ETS NANA	Réhabilitation de la route : KONA HAIRE- LIPOA et le tronçon de route : BELEL -VERS MAYO KATI	27 000 000 FCFA	90 jours

Elle est invitée à se présenter au Service de la Passation des Marchés de la Vina dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

NGAOUNDERE le 28 Aout 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

DJODJOL ERIC DIEUDONNE

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N°123/C/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE7/FJ-KYR/2017 DU 17 AOUT 2017PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°114/AOIR/MINMAP/CCPM-5P1/2017 DU 24 JUILLET 2017 3UR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET INTERNATIONAL SPECIALISE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNEES COMMUNE D'IDENTIFICATION DES ABONNES DES RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET D'UN SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUPERVISION DU TRAFIC DES OPERATEURS DE TELEPHONIE ET DES TRANSACTIONS FINANCIERES EFFECTUEES PAR TELEPHONE (EN PROCEDURE D'URGENCE MAITRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS (MINPOSTEL) FINANCEMENT : FONDS SPECIAL DES TELECOMMUNICATIONS-EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics, communique:

Par décision N°124/C/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE7/FJ-kyr/2017 du 17 AOUT 2017 L'Appel d'Offres susvisé est annulé, pour le motif suivant : apparition d'un double emploi entre le projet de DAO DE l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) et celui du Ministère des Postes et télécornmunications (MINPOSTEL) dans leur aspect « conception »

YAOUNDE le 17 Aout 2017

Le MINISTRE

ABBA SADOU

CAMEROON POSTAL SERVICES

COMMUNIQUE N° 003659/CAMPOST/DG/DLOG/SMP DU 31 AOÛT 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000008/AONO/CAMPOST/DG/CIPM/2017 DU 25/07/2017 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) REGIONS DU LITTORAL ET DU SUD-OUEST. FINANCEMENT BUDGET CAMPOST 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur General de la Cameroon Postal Services (CAMPOST), communique :

Par décision N°000386/D/CAMPOST/DG/DLOG/SMP du 31 AOÛT 2017

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres pour la réalisation des prestations de gardiennages des infrastructures de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) régions du Littoral et du Sud-Ouest, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

N°	Soumissionnaire	Montants TTC(en FCFA)	Observations
1	SOCIETE CAMEROUNAISE DE SECURITE (SCAMSECU) BP 16648 Yaoundé, Tél : 677 600 557	17 279 754	**Mieux disant :** Score final (SF) = 96.5 points sur 100 **Attributaire du Marché : 1er** **Délai d'exécution :** 08 Mois

La société attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les trois (03) jours** qui suivent, à la Division de la Logistique et des Achats (Service des Marchés Publics) de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) pour l'établissement et la souscription de la lettre commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 31 Aout 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KALDADAK PIERRE

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N°123/C/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE7/FJ-KYR/2017 DU 17 AOUT 2017PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°114/AOIR/MINMAP/CCPM-5P1/2017 DU 24 JUILLET 2017 3UR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET INTERNATIONAL SPECIALISE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNEES COMMUNE D'IDENTIFICATION DES ABONNES DES RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET D'UN SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUPERVISION DU TRAFIC DES OPERATEURS DE TELEPHONIE ET DES TRANSACTIONS FINANCIERES EFFECTUEES PAR TELEPHONE (EN PROCEDURE D'URGENCE MAITRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS (MINPOSTEL) FINANCEMENT : FONDS SPECIAL DES TELECOMMUNICATIONS-EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics, communique:

Par décision N°124/C/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE7/FJ-kyr/2017 du 17 AOUT 2017 L'Appel d'Offres susvisé est annulé, pour le motif suivant : apparition d'un double emploi entre le projet de DAO DE l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) et celui du Ministère des Postes et télécornmunications (MINPOSTEL) dans leur aspect « conception »

YAOUNDE le 17 Aout 2017

Le MINISTRE

ABBA SADOU

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUER DECISION N° 124/D/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE7/FJ-KYR 2017 DU 17 AOUT 2011 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°053/A0NR/MINMAP/CCPM-SPI/2017 DU 21 AVR.IL 2017 POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'EXPLOITATION D'UNE BASE DE DONNEES COMMUNE D'IDENTIFICATION DES ABONNES ET DES EQUIPEMENTS TERMINAUX DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES. MAITRE D'OUVRAGE : L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) FINANCEMENT : BUDGET DE L'ART-EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics, communique:

Par décision N°125/C/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE7/FJ-kyr/2017 du 17 AOUT 2017 l'appel d'Offres susvisé est annulé, pour le motif suivant : apparition d'un double emploi entre le projet de DAO de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) et celui du Ministère des Postes et télécommunications (MINPOSTEL) dans leur aspect « conception ».

YAOUNDE le 17 Aout 2017

Le MINISTRE

ABBA SADOU

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES

DECISION N°0 8 9/D/2017/SODEPA/DG PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu le Décret n°74/182 du 8 mars 1974 portant création de la Société Développement et

l'Exploitation des Productions Animales (SODEPA) modifié et complété Par le Décret n°81/395 lu 09 Septembre 1981 ;

lu le Décret n°2016/069 du 04 Février 2016 portant nomination du Directeur Général de la ODEPA ;

lu l'appel d'offres national ouvert N° 004/AONO/SODEPA/CIPM/2017du 27 juin 2017, pour a fourniture d'une niveleuse et la formation des conducteurs à la Société de Développement et l'Exploitation des Productions Animales.

Vu le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du 10 Août 2017 relatif 'appel d'offres national ouvert N° 004/A0NO/SODEPA/CIPM/2017 du 27 juin 2017, pour la fourniture d'une niveleuse et la formation des conducteurs à la Société de Développement et l'Exploitation des Productions Animales.

DECIDE :

Article ler: L'entreprise dont le nom suit ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National ouvert N° 004/AONAODEPA/CIPM/2017 du 27 juin 2017, pour la fourniture d'une niveleuse et la formation des conducteurs à la Société de Développement et d'Exploitation des

productions Animales a été déclarée attributaire du marché y relatif.

1 s'agit de :

- KANU EQUIPMENT B.P: 4 967

TEL: (237) 680 522 994 Douala — Cameroun

- Objet : la fourniture d'une niveleuse et la formation des conducteurs à la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales.
- Montant Total : 238 703 202 FCFA TTC
- Délai de Livraison : Cent vingt (120) Jours

DIRECTION & SIEGE SOCIAL B.P : 1410 YAOUNDE - CAMEROUN_TEL. :(237) 222-20-08-10 - FAX : (237) 222-20-08-09 - EMAIL : courrier@sodepa.ots
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE 833 750 000 DE FRANCS CFA Re N° H 667 - N° Stat. 1 000 SOIT

Article2 : Le Directeur Technique, le Directeur Administratif et Financier, le Chef de Service du 3udget, de la Comptabilité et des Marchés, le Chef de Service Financier et du Patrimoine, le ;'hef de Poste de la Comptabilité Matières sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de 'application de la présente Décision qui prend effet à compteede la date de signature.

YAOUNDE le 23 Aout 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KOULAGNA KOUTOU DENIS

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

DECISION N° 090/D/SODEPA/DG DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/SODEPA/CIPM/2017 DU 27 JUIN 2017, POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS AGRICOLE POUR LE COMPTE DE LA SODEPA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL

,

Vu le Décret n°74/182 du 8 mars 1974 portant création de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Anima (SODEPA) modifié et complété par le

Décret n°81/395 du 09 Septembre 1981

Vu le Décret n°2016/069 du 04 Février 2016 portant nomination du Directeur 3énéral de la SODEPA ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N° 003/AONO/SODEPA/CIPM/2017 du 27 uin 2017 pour la fourniture des équipements et matériels agricoles pour le compte le la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales ;

Vu le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du 10 4oût 2017 relatif à l'appel d'offres national ouvert N° 03/AONO/SODEPA/CIPM/2017 du 27 juin 2017 pour la fourniture des

équipements et matériels agricoles pour le compte de la société de Développement et d'exploitation des Productions Animales ;

DECID

Article 1er : l'Appel d'Offres National Ouvert N° 57557A0NO/SODEPA/CIPM/2017 du 27 juin 2017 pour la fourniture des équipements et matériels agricoles pour le compte de la SODEPA, est déclaré infructueux ;

DIRECTION & SIEGE SOCIAL B.P : 1410 YAOUNDE - CAMEROUN_ TEL. : (237) 222-20-08-10 - FAX : (237) 222-20-08-09 - E1vIAIL : caurrier@sodepa.org

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE 833 750 000 DE FRANCS CFA RC N° H 667 - N° Stat. 1000 SOIT

MOTIF

Note des soumissionnaires inférieure au seuil requis de 75% des critères essentiels le qualification.

article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /-

CAMEROON POSTAL SERVICES

DECISION N° 000386/D/CAMPOST/DG/DLOG/SMP DU 31 AOÛT 2017 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000008/AONO/CAMPOST/DG/CIPM/2017 DU 25/07/2017 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) REGIONS DU LITTORAL ET DU SUD-OUEST

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST),

VU La constitution

VU La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

VU Le Décret N° 2004/095 du 23 Avril 2004 portant création de la CAMEROON POSTAL SERVICES;

VU La Résolution N°000001/CAMPOST/CA du 07 Juillet 2016 portant nomination de M.KALDADAK PIERRE en qualité de Directeur Général de la Cameroon Postal Services (CAMPOST);

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert

n°000008/AONO/CAMPOST/DG/CIPM/2017 du 25 Juillet 2017 en procédure d'urgence pour la réalisation des prestations de gardiennage des infrastructures de la Cameroon Postal Services(CAMPOST) régions du Littoral et du Sud-Ouest.

DECIDE :

ARTICLE 1er -La société ci-après, a été retenue comme adjudicataire du Marché pour la réalisation des prestations de gardiennage des infrastructures de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) régions du Littoral et du Sud-Ouest:

N° ordre	Adjudicataire	Montant TTC lus à l'ouverture des offres (en FCFA)	Montant TTC corrigé des offres (en FCFA)	Délai	Observations
1	**SOCIETE CAMEROUNAISE DE SECURITE (SCAMSECU)** **BP 16648 Yaoundé,** **Tél : 677 600 557**	17 919 745	17 279 754	**8 Mois**	

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

DECISION N°38/D/PRIMINMAP/DRLT/DDSM DU 29 AOUT 2017 PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D' URGENCE N°35/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2017 DU 02 AOUT 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE RURALE NKOM-LOG BAKENG (L= 10,5 KM) DANS 1'ARRONDISSEMENT DE MASSOCK- SONGLOULOU, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU. FINANCEMENT : BIP MINTP 2017.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA SANAGA MARITIME

Autorite contractante

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marches Publics ;

Vu Le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement

Vu le Décret n° 2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu Le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics et complète par le Décret N°2013/271 du 05 Avril 2013;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marches Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de PARIVIP;

Vu L'arrête N°0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentres du Ministère des Marches Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative a l'application du Code des Marches Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative a la passation et au contrôle de l'exécution de marches publics ;

Vu La décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marches Publics ;

Vu La décision N°0016/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marches Publics modifiée par la Décision N°0559/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Octobre 2015

Vu la Lettre Circulaire N°009/LC/MINMAP/PRC/MINMAP/CAB/CT2 du 28 Aout 2017 de Monsieur le Ministre délégué chargé des Marches Publics;

Vu le Lettre N°006132/L/MINMAP/CAB du 29 Mot 2017 de Monsieur le Ministre Délégué charge des Marches Publics;

Vu 1'Avis d'Appel d'Offres sus mentionne;

DECIDE :

Article 1": L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°35/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2017 du 02 Aout 2017 pour les travaux d'entretien de la route rurale NKOM-LOG BAKENG (1- - 10,5 km) dans l'Arrondissement de Massock- Songloulou, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral est annulé.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /-.

EDEA le 29 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

WAMBA Pierre

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

DECISION N°39/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM DU .22.AOUT 2017 PORTANT ANNULATION DE 1'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°38/A0NO/PR/MINIVIAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2017 DU 23 AOUT 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES RURALES DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDÉA II IÈME DÉPARTEMENT DE LA SANA A-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL: PISTE 1 : ENTRÉE DUCLAIR - MATERNITÉ CATHOLIQUE DE BILALANG (250M1) ET 6ERNE BORNE (ENTRÉE FORAGE ALUCAM) L=1,55 KM PISTE 2 : EKITE 2 (BRETELLE METOUK) L=0,68 KM PISTE 3 : CARREFOUR PETIT GARAGE — RÉSIDENCE MBELLA L-0,7 KM PISTE 4 : INTER RP14 ENTRÉE TUNNEL (ÉGLISE EPC) — SONEL (CPR) — INTER RP L-1,05 KM PISTE 5 : CARREFOUR CALME LA SOIF — MALIMBA GARE L=5,1 KM MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDÉA FINANCEMENT BIP MINTP 2017.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA SANAGA MARITIME

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marches Publics ;

Vu Le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement

Vu le Décret n° 2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu Le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics et complète par le Décret N°2013/271 du 05 Avril 2013;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marches Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de PARIVIP;

Vu L'arrête N°0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentres du Ministère des Marches Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative a l'application du Code des Marches Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative a la passation et au contrôle de l'exécution de marches publics ;

Vu La décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marches Publics ;

Vu La décision N°0016/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marches Publics modifiée par la Décision N°0559/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Octobre 2015

Vu la Lettre Circulaire N°009/LC/MINMAP/PRC/MINMAP/CAB/CT2 du 28 Aout 2017 de Monsieur le Ministre délégué chargé des Marches Publics;

Vu le Lettre N°006132/L/MINMAP/CAB du 29 Mot 2017 de Monsieur le Ministre Délégué charge des Marches Publics;

Vu 1'Avis d'Appel d'Offres sus mentionne;

DECIDE :

Article I": L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°38/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2017 du 23 Aout 2017 pour les travaux d'entretien de certaines routes rurales dans l'Arrondissement d'Edéa II elne, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral:

Piste 1 : Entrée DUCLAIR - Maternité catholique de BILALANG (250m1) et 6eme borne (entrée forage ALUCAM)	L=1,55 km
Piste 2 : EKITE 2 (bretelle METOUK)	L=0,68 km
Piste 3 : Carrefour petit garage — residence MBELLA	L=0,7 km
Piste 4 : INTER RP14 entrée tunnel (eglise EPC) — SONEL (CPR) — INTER RP 14	L=1,05 km
Piste 5 : Carrefour calme la soif — MALIMBA GARE	L=5,1 km

est annulé.

EDEA le 29 Septembre 2017

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-. *Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

WAMBA Pierre

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

DECISION N°C-37/PR/MINMAP/DRLT/DDSM DU 29 AOUT 20217 PORTANT ANNULATION DE 1'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°34/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2017 DU 02 AOUT 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES RURALES DE L'ARRONDISSEMENT DE NYANON (CARREFOUR KIKOT- KELLENG CARREFOUR MBAY, L = 23 KM), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NYANON. FINANCEMENT : BIP MINTP 2017.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA SANAGA MARITIME

Autorite contractante

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marches Publics ;

Vu Le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement

Vu le Décret n° 2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu Le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics et complète par le Décret N°2013/271 du 05 Avril 2013;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marches Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de PARIVIP;

Vu L'arrête N°0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentres du Ministère des Marches Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative a l'application du Code des Marches Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative a la passation et au contrôle de l'exécution de marches publics ;

Vu La décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marches Publics ;

Vu La décision N°0016/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marches Publics modifiée par la Décision N°0559/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Octobre 2015

Vu la Lettre Circulaire N°009/LC/MINMAP/PRC/MINMAP/CAB/CT2 du 28 Aout 2017 de Monsieur le Ministre délégué

chargé des Marches Publics;

Vu le Lettre N°006132/L/MINMAP/CAB du 29 Mot 2017 de Monsieur le Ministre Délégué charge des Marches Publics;

Vu 1'Avis d'Appel d'Offres sus mentionne;

DECIDE —

Article 1": L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°34/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2017 du 02 Aout 2017 pour les travaux d'entretien de certaines routes rurales de 1'Arrondissement de NYANON (CARREFOUR KIKOT- KELLENG — CARREFOUR MBAY, L = 23 km), Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral est annulé.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout oil besoin sera. /-.

EDEA le 29 Septembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

WAMBA Pierre

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES

DECISION N° 090/D/SODEPA/DG DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/SODEPA/CIPM/2017 DU 27 JUIN 2017, POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS AGRICOLE POUR LE COMPTE DE LA SODEPA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu le Décret n°74/182 du 8 mars 1974 portant création de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Anima (SODEPA) modifié et complété par le

Décret n°81/395 du 09 Septembre 1981

Vu le Décret n°2016/069 du 04 Février 2016 portant nomination du Directeur 3énéral de la SODEPA ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N° 003/AONO/SODEPA/CIPM/2017 du 27 uin 2017 pour la fourniture des équipements et matériels agricoles pour le compte le la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales ;

Vu le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du 10 4oût 2017 relatif à l'appel d'offres national ouvert N° 03/AONO/SODEPA/CIPM/2017 du 27 juin 2017 pour la fourniture des

équipements et matériels agricoles pour le compte de la société de Développement et d'exploitation des Productions Animales ;

DECID

Article 1er : l'Appel d'Offres National Ouvert N°

57557A0NO/SODEPA/CIPM/2017 du 27 juin 2017 pour la fourniture des équipements et matériels agricoles pour le compte de la SODEPA, est déclaré infructueux ;

DIRECTION & SIEGE SOCIAL B.P : 1410 YAOUNDE - CAMEROUN_ TEL. : (237) 222-20-08-10 - FAX : (237) 222-20-08-09 - E1vIAIL : caurrier@sodepa.org

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE 833 750 000 DE FRANCS CFA RC N° H 667 - N° Stat. 1000 SOIT

MIOTIF

\Note des soumissionnaires inférieure au seuil requis de 75% des critères essentiels le qualification.

article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /-

Formulaire d'Abonnement au e-JDM

Journal des Marchés Publics #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

Date :.....

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm